

TROISIEME PARTIE

DEVELOPPEMENT SOCIAL ET MORAL DES INDIGENES.

CHAPITRE II.

DISTRIBUTIONS RELIGIEUSES.



A.- MISERION CHRETIENNES.

4.- Effet de l'évangélisation sur les chefs et sous chefs.

Classement des Autorités indigènes suivant leurs croyances.

Catégorie	Catholiques	Protestants	Adventistes	Païens	Totaux
Chefs	5	-	-	1	6
Sous chefs	68	3	-	3	74
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>80 (x)</b>

(x) Un chefferie - donc, également une sous chefferie Inyarulembo du chef, - sans titulaire (BUGANZA SUD).

B.- ISLAMISME

a) Population musulmane fin 1944 et fin 1945.

Catégorie	Fin 1944	Fin 1945
Asiatiques	70	92
Waswahili	171	130
<b>Totaux</b>	<b>241</b>	<b>222</b>

c) Population musulmane fin 1945

Catégorie	Hommes	Femmes	Enfants	Totaux
Asiatiques	20	10	62	92
Waswahili	38	32	60	130
<b>Totaux</b>	<b>58</b>	<b>42</b>	<b>122</b>	<b>222</b>

CHAPITRE III

INSTRUCTION PUBLIQUE

III.- Enseignement non subsidié

4.- Ecoles musulmanes.

Tableau synoptique de l'enseignement primaire des écoles musulmanes fin 1945.

Localités	Ecoles	Elèves	Moniteurs
-	-	-	-
Totaux	N E A N T		

CHAPITRE V.PROTECTION DU TRAVAILA.- Dans les chefferies.Prestations coutumières dues par les indigènes.Commentaires sur les prestations en travail et leur rachat.

Le rachat de l'ubuletwa se généralise; 60% des H.A.V. se sont rachetés dans le courant de l'année 1945.- En général les chefs et sous chefs sont favorables au système du rachat. Etant donné toutefois que le salaire minimum à payer au travailleur indigène est de 2 frs. par jour, ils ne parviennent pas à comprendre pour quels motifs la journée de travail ne leur est rachetée qu'à 1.50 fr.- Si l'administration continue à tenir la main à ce qu'il n'y ait pas d'exactions, il est certain que d'ici deux ou trois années l'ubuletwa presté en travail n'existera plus qu'à charge de quelques paresseux - rétifs à tout travail soutenu qui leur procurerait des ressources - et de quelques abagaragu pauvres qui n'ont pas la liberté individuelle leur permettant de se livrer ailleurs à un travail régulièrement rémunéré (Cf. ce que je dis à ce sujet à la page 46 de la 2<sup>e</sup> Partie de ce Rapport)

Indigènes ayant racheté leurs prestations en travail en 1945.

Chefferies	Travailleurs réguliers	Emigrants	Autres	Totaux
Gihunya	-	-	8.219	8.219
Buganga-Sud	-	-	4.723	4.723
" Ouest	-	-	1.745	1.745
" Nord	-	-	2.748	2.748
Migongo	-	-	1.493	1.493
Kirenge	-	-	1.182	1.182
Mibari	-	-	61	61
<b>Totaux</b>	-	-	<b>20.171</b>	<b>20.171</b>

B.- Au Service des Entreprises européennes.

I.- La main d'oeuvre employée à l'intérieur du pays.

a) Main d'oeuvre employée de manière permanente, dénombrée en hommes-années.

Années	Total des H.A.V. recensés	Travailleurs au service de						Total des travailleurs	% des travailleurs par rapport aux H.A.V. recensés	% des travailleurs mariés
		Industrie	Agriculture	Commerce	Missions	Administration	Divers			
1944	33.184	1620	25	60	678	147	80	2.610	7.8%	80%
1945	32.589	1791	147	81	117	159	62	2.357	7.2%	35%

b) Main d'oeuvre employée de manière non permanente dénombrée en hommes-années

Années	Total des hommes adultes recensés	Travailleurs au service de			Total des travailleurs	% des travailleurs par rapport aux H.A.V. recensés
		Administration	Missions	Particuliers		
1944	33.184	140	284	420	844	2.5
1945	32.589	200	227	206	633	1.9

c) Main d'oeuvre permanente et non permanente dénombrée en hommes-années.

Année	Total des H.A.V. recensés	Travailleurs au service de			Total des travailleurs	% des travailleurs par rapport aux H.A.V. recensés
		Administration	Missions	Particuliers		
1944	33.184	287	962	2.205	3.454	10.3%
1945	32.589	359	344	2.287	2.990	9.1%

d) Main d'oeuvre permanente et non permanente dénombrée en hommes effectifs présents au 1. Septembre 1945.

Année	Total des H.A.V. recensés	Travailleurs au service de			Total des travailleurs	% des travailleurs par rapport aux H.A.V. recensés
		Administration	Missions	Particuliers		
I-9-1944	33.184	287	962	2.205	3.454	10.3%
I-9-1945	32.589	359	344	2.287	2.990	9.1%

e) Statistique indiquant l'importance de la main d'oeuvre permanente et non permanente employée au cours des quatre dernières années.

Travailleurs	1942	1943	1944	1945
Permanents	1.401	2.139	2.610	2.357
Non permanents	3.031	1.770	844	633
<b>Totaux</b>	<b>4.432</b>	<b>3.909</b>	<b>3.454</b>	<b>2.990</b>

f) Statistique du portage au cours des quatre dernières années.

Journées de portage				Hommes - Année			
1942	1943	1944	1945	1942	1943	1944	1945
7.018	3.660	2.400	4.200	23.4	12	8	14

g) Répartition des hommes année qui furent affectés au portage en 1945

Total des hommes-année	Hommes-année au service de		
	l'Administration	Missions	Particuliers
14	9	3	2

Considérations générales sur la main d'œuvre au service des entreprises européennes employée à l'intérieur du pays.

- 1°) Alors que le total de la main d'œuvre permanente est en diminution sur celui de l'exercice précédent (-253), je constate avec satisfaction que le nombre des permanents (ou contractés) dans les industries minières est passé de 1620 à 1791, soit une augmentation de 171 unités.- Ceci répond bien aux buts poursuivis conjointement par l'Administration et par les entreprises minières.- Les employeurs ont intérêt à occuper une main d'œuvre stable, constituant un noyau d'hommes qualifiés, et, quant à l'Administration, elle peut enregistrer que les principes de la liberté du travail sont entièrement respectés.- La diminution dans le total provient de ce que les Missions, à défaut de construire de nouvelles stations ou d'agrandir les anciennes, ont employé beaucoup moins de travailleurs permanents en 1945 qu'en 1944.
- 2°) Le total de la main d'œuvre non permanente est également en diminution de 211 unités hommes-année.- Elle est due, d'une part à une réduction des journaliers dans les Missions (voir motif ci-dessus) et, d'autre part à une réduction sensible dans le nombre des non-contractés au service des particuliers.- Nous avons vu, ci-dessus, que l'emploi d'une main d'œuvre non permanente par les mines a une heureuse tendance à diminuer d'importance.
- 3°) Le total général de la main d'œuvre permanente et non permanente accuse une diminution de 464 unités hommes-année sur l'exercice précédent. Ce chiffre - et au delà - est la conséquence des restrictions dans les travaux des Missions par rapport aux années précédentes.
- 4°) Le portage dans les Missions et chez les particuliers est inférieur en 1945 à ce qu'il a été en 1944.- En fait, le portage est devenu inexistant.- Mais le nombre de porteurs employés par l'Administration est passé de 1 à 9 hommes-année en raison des déplacements en caravane plus nombreux effectués pendant l'année sous revue par les membres des Services Territorial et Agricole.

SALAIRES PAYES DANS LES DIVERS CENTRES D'EMPLOI ANNEE 1945.

(tableau à fournir par KIGALI seulement)

Centres	Métier ou profession	Salaires Salaires proprement dit	Ration complémentaire	L'usage le plus répandu
	Manoeuvre			
	Ouvrier			
	agricole			
	moniteur			
	clerc			
	maçon			
	aide-maçon			
	menuisier			
	charpentier			
	chauffeur			
	dactyle			
	cuisinier			
	boy			
	planton			
	cantonnier			
	forgeron			
	mécanicien			
	capita-vendeur			



TRAVAIL DANS LES MINES

1°) Main d'œuvre employée dans les mines fin 1945

Travailleurs	Société : Géruanda	Société : Gémines	Société : Minétain	Société : Micorundi	Colons	Totaux
Permanents	1.050	54	132	166	-	1.392
Non permanents	176	52	151	-	-	379
<b>Totaux</b>	<b>1.226</b>	<b>106</b>	<b>273</b>	<b>166</b>	<b>-</b>	<b>1.771</b>

2°) Conditions de travail

a) Salaires

Salaires	Société : Géruanda	Société : Gémines	Société : Minétain	Société : Micorundi	Colons
Journaliers ordinaires	de 2 à 3 frs. plus ration et équipement	2 à 3 frs plus ration et équipement	2 à 3 frs. + ration et équipement	2 à 3 frs. + ration et équipement	-
Travailleurs ordinaires non contractés	1.50 fr. + ration valeur 1.50	1.50 plus ration valeur 1.50	2 frs.	-	-
Travailleurs de prospection	idem dessus	idem dessus	idem dessus	-	-
Spécialistes	5 à 10 frs. + primes	5 à 10 frs. + primes	7 à 17 frs.	7 à 17 frs.	-
Clercs et Secrétaires	20 à 25 frs.	20 à 25 frs.	idem que dessus	idem que dessus	-
Primes diverses	85.454 frs. payés en 1945 à titre d'encouragement et de récompense	-	-	-	-

b) RATION.- Types de rations fournies.

1.- Ration pour travailleurs

Composition	Géoruanda et Géomines	Observations
Farine	un Kgr. par jour suivant le cas	La ration comprend au moins 4 kgrs. de vivres frais par semaine (haricots et pois) plus 3 kgrs. en farine et riz, plus viande, huile et sel.
Haricots		
Pois		
Sel	105 gr. par semaine	
Viande ou poisson	500 " " "	
Huile	400 " " "	
Riz	800 " " "	
Bois de chauffage	une petite botte par jour	Les rations distribuées par Minétain et Micorundi sont sensiblement les mêmes sauf en ce qui concerne le riz et le poisson qui y sont remplacés par des haricots ou de la farine et par de la viande.

2.- Ration pour femmes

Les femmes résidant avec leur mari dans les camps pour travailleurs reçoivent 2/3 des vivres susindiqués.

3.- Ration pour enfants

Les enfants reçoivent 1/3 de la ration des hommes.



c) LOGEMENTS

Logements	Société Géoruanda	Géomines	Minétain	Micorundi
Nombre de camps avec nombre de cases par camp	6 camps avec 59 cases définitives; 368 cases provisoires et 205 cases en paille = 632 au total	2 camps avec 154 cases définitives	un camp de 52 cases	trois camps contenant 104 huttes
Genre de matériaux employés pour la construction des cases	1°) cases définitives : briques sèches 2°) cases provisoires : argile pisée 3°) cases en paille : 1 <sup>re</sup> huttes indig. primitives	en pisé	32 cases en briques adobes 20 en papyrus	en pisé
Genre de latrines existantes	156 trous protégés	154 trous protégés (1 par case)	6 V.C.	1 trou protégé pour 2 cases
Y a-t-il des sources captées	oui, ainsi que des puits perforés jusque 20 m. de profondeur	oui	oui	oui
Y a-t-il des filtres dans les camps	oui	oui	oui	oui

d) Equipements

L'équipement réglementaire est-il partout délivré ? OUI

e) Hygiène

Accidents de travail dans les entreprises minières surveillées en 1945

Entreprises minières	Accidents de travail		
	Non mortels	Mortels	Total
Géoruanda	-	2 dont 1 en cours d'instruction en vue d'établir responsabilité	2
Géomines	-	-	-
Minétain	-	-	-
Micorundi	-	-	-
<b>Totaux</b>	-	2	2

2.- LA MAIN D'OEUVRE IMMIGRÉE.

a) Importance de la main d'oeuvre employée au Congo Belge.

Tableau I.- Recrutements effectués pour le Congo Belge en 1945.

Travailleurs recrutés par les organismes ci-après.	:	Nombre de travailleurs recrutés	:	% des travailleurs recrutés partis nés au Congo Belge
	:		:	
	:		:	
	:		:	

NEANT

NEANT

NEANT

TABLÉAU II.- Effectifs de travailleurs bangaruanda en service au Congo Belge au 31-12-1945.

Organismes employés	:	Travailleurs bangaruanda en service au 31-12-45
	:	
	:	

NEANT

NEANT

b) Exode saisonnier vers les Territoires britanniques.

Tableau I

Chefferies	Travailleurs émigrés au 31 décembre		
	1943	1944	1945
Gilunya	2.423	1.920	107
Buganza-Sud	1.147	798	357
"    Ouest	204	204	111
"    Nord	329	520	88
Migongo	1.414	1.357	83
Mirenga	677	485	74
Mibari	-	31	-
<b>Totaux</b>	<b>6.194</b>	<b>5.315</b>	<b>820 (X)</b>

(X) voir les commentaires à la page suivante.

**Tableau 2.-**

Chefferie	Nombre de travailleurs ayant émigré dans le courant de l'année 1945
Gihanga	122
Buganza-Sud	473
" Ouest	111
" Nord	100
Migongo	91
Mirenge	133
Mibari	100
Totaux	1.130

**COMMENTSAIRES :**

Les exodes vers les Territoires britanniques ont fortement diminué. Les causes en sont l'amélioration de la situation vivrière et la possibilité de trouver du travail bien rémunéré sur place (mines de Gécruanda à Rwinkwavu).

C'est surtout au MIGONGO que l'on peut constater une très forte diminution des exodes.- Ici également les causes sont les mêmes.

Au tableau I, en citant les "travailleurs émigrés au 31 décembre" je ne renseigne que les travailleurs émigrés pendant 1945 et qui ne sont pas rentrés à la date du 31-12-1945.- Le nombre des "absents" est évidemment beaucoup plus élevé ( 4.000 H.A.V. suivant une estimation approximative faite par les chefs indigènes). Mais ces "absences" datent de 1940 à 1944, et la grande majorité est, croit-on, définitivement installée en Territoire britannique. En effet, très nombreux sont ceux qui s'en allèrent accompagnés de leurs femme et enfants, sans esprit de retour, et ce spécialement en 1942, 1943 et encore en 1944.- Il est en tout cas impossible de déterminer avec tant soit peu de précision, en ce qui concerne les 4.000 susdits, quels sont ceux qui vont "peut-être" encore revenir au Ruanda.- Il est donc plus logique de les considérer, non comme des travailleurs temporairement absents, mais comme étant des familles émigrées définitivement.- Toute autre interprétation fausserait les chiffres du "tableau général du travail" par rapport au nombre des H.A.V. recensés.

c) Protection des émigrants et travailleurs pour l'extérieur du R.U.

Les populations du Territoire de KIBUNGU émigrent exclusivement vers les régions limitrophes des Territoires britanniques.- Il n'y a pas d'excès vers le Congo Belge.

Cinq gîtes en matériaux provisoires existent le long des routes et des pistes qui mènent vers l'Uganda.- Un gardien, payé par les Caisses des Chefferies, est affecté à chacun de ces gîtes.

Aucun recrutement pour l'extérieur n'a été fait pendant l'année sous revue.

d) Contrôle des émigrants.

Feuilles de Route pour émigrants délivrés en 1945	néant
Passports de sortie délivrés à la frontière en 1945	"
Nombre d'indigènes condamnés pour émigrations illicites en '45:	"

Aucun contrôle à tendance restrictive n'est effectué.- Les départs et les retours se font librement.- Les sous chefs se contentent d'enregistrer les départs et les retours dans leurs livres de recensement et en font part, à titre documentaire seulement, à l'administration territoriale.

-----

3.- LA MAIN D'OEUVRE EMPLOIEE EN GENERAL.

a) Tableau de la répartition de la main d'oeuvre à la fin de 1945.

Nombre de travailleurs employés			
Sur place	A petite distance	A grande distance	Totaux
		565	3.585
1598	1392	<del>580</del>	<del>3.810</del>



b) Tableau récapitulatif du travail en 1945

Année	Nombre des H.A.V. recensés	Nombre des travailleurs employés							Totaux généraux	% des travailleurs par rapport aux H.A.V. recensés.
		A l'intérieur du pays			Hors du pays					
		Permanents	Non-permanents	Total	En C.B.	Dans les autres pays	Total	Total		
1944	33.184	2610	844	8	3462	-	5315	8777	26%	
1945	32.589	2357	633	14	3004	-	3565	3569	10.95%	

c) Tableau récapitulatif du travail en 1945 porteurs non compris

Année	Nombre H.A.V. recensés	Nombre de travailleurs employés				Totaux	% des travailleurs accompagnés de leur femme
		Intérieur du pays		Hors du pays			
		Totaux	% des travailleurs accompagnés de leur femme	Totaux	% des travailleurs accompagnés de leur femme.		
1944	33.184	3.454	50%	5.315	30%	6.777	37%
1945	32.589	2.990	30%	3565	10%	3569	25%

TROISIEME PARTIE

CHAPITRE VI

REGIME DES ARMES ET DE MUNITIONS, DE L'ALCOOL ET DES STUPEFIANTS

I.- Armes existant au 31 Décembre 1945.

	Fusils ou carabines rayés	Pistolets ou revolvers	Fusils ou carabines à canon lisse	Total
	19	4	17	40
<b>Totaux</b>	19	4	17	40

2.- Armes enregistrées au cours de l'année :

N E A N T

3.- Munitions importées durant l'année :

N E A N T

-----

II.- STATISTIQUES DES BOISSONS ALCOOLIQUES CONSOMMEES DURANT L'ANNEE.

: Bière :(litres) : :	: Vins titrant : moins de 15 : degrés cen- : tésimaux	: Vins titrant : plus de 15 : degrés cen- : tésimaux	: Alcool de dis- : tillation : :
--------------------------------	--	---	---

Totaux

N E A N T

STATISTIQUES DES BOISSONS ALCOOLIQUES EN EXISTENCE DANS LES MAGASINS AU  
31 DECEMBRE 1945

N e a n t

NOMBRE D'INFRACTIONS CONSTATEES.

Ord.L.	Ord.N°53	Ord.N° 15/A.E.	Ord.43	Totaux	Condamna	Amendes
du 25-3	du 22-9-31	du 13-5-39	du 26-7-43		tions	transac-
1942		(dans camps de				tion-
		travail)				nelles
			7	7	7	
<b>Total</b>	-	-	7	7	7	